

LISTE INDICATIVE DES PIECES JUSTIFICATIVES (PJ) POUR LES AYANTS-DROIT

Tous les documents sont à transmettre au format PDF – 1 fichier est créé pour chaque justificatif

Les demandeurs internes déposent les documents sur COMBAVA.

Les demandeurs externes adressent leurs justificatifs par courriel à ce.congesbonifies@ac-versailles.fr.

Conjoint(e), Concubin(e) ou pacsé(e) sous condition de plafond de ressources**Identité :**

☐ Copie de la carte d'identité recto-verso

Qualité de l'ayant-droit

☐ Copie du livret de famille ou

☐ Attestation sur l'honneur de concubinage ou

☐ Attestation de PACS

Employeur

☐ Attestation de l'employeur (annexe 5)

Ressources

☐ Copie du dernier avis d'imposition

Enfants âgés de moins de 20 ans à la date du départ en congés bonifiés**Identité :**

☐ Copie de la carte d'identité recto-verso et

☐ Copie de la dernière fiche de paye de l'agent justifiant de la perception du supplément familial de traitement

☐ Copie du livret de famille ou Extrait d'acte de naissance

☐ En cas de divorce : Copie de l'extrait du jugement de divorce ou de séparation faisant apparaître le lieu de résidence de l'enfant

Enfant scolarisé ou en apprentissage de plus de 16 ans et de moins de 20 ans à la date du départ :

☐ Certificat de scolarité ou

☐ Certificat d'apprentissage

Enfant de 20 ans et plus handicapé :

☐ Carte d'invalidité de la MDPH indiquant le taux d'invalidité

☐ Autres documents permettant d'apprécier la situation :

.....